Rapport du Jury de l'Académie de Clermont-Ferrand CRPE 2017
Oral 2 : Entretien à partir d'un dossier

Première partie : sujet relatif à une APSA

1. Réponses du candidat et entretien avec le jury

- Le sujet pourra être parfois mieux analysé et décrypté avant de présenter l'activité demandée.
- Le terme de « situation d'apprentissage » est interprété de façon diverse par les candidats.
- Les compétences liées aux activités physiques et sportives sont plutôt bien intégrées et maîtrisées.
- Les commissions remarquent parfois une introduction un peu stéréotypée sans une véritable appropriation du sujet.
- Les candidats comprennent généralement la situation proposée mais sont parfois éloignés des réalités de terrain pour la mise en œuvre (contraintes matérielles notamment…) Dans certains cas, les candidats proposent des situations trop complexes pour pouvoir être mises en œuvre dans la plupart des écoles.
- Le rôle et le positionnement de l'enseignant sont le plus souvent très justement évoqués.
- Dans les situations pédagogiques proposées, le candidat ne laisse que rarement les élèves en situation d'exploration et de recherche. Nous sommes le plus souvent face à une pédagogie frontale où le maître dispense son savoir que l'élève pourrait ensuite empiler en strates successives. Il convient de réfléchir à d'autres modalités !
- Les questions de sécurité sont parfois abordées.
- Les candidats savent le plus souvent définir les rôles et missions des éventuels partenaires des APSA (intervenants, MNS….) Une bonne connaissance du cadre réglementaire (agrément, encadrement)
- L'Education à la santé est parfois citée en introduction mais rarement développée et mise en lien avec l'activité proposée.

2. Conseils donnés aux candidats

- Présenter des situations adaptées, réalistes en tenant compte des contraintes réelles de la classe et de l'école (effectifs, classes multi-cours, REP+, ruralité...). Prendre le temps de lire le sujet et d'en définir clairement les termes utilisés. S'attacher à saisir le sens général et les spécificités induites.
- Présenter un exposé clair et structuré en maîtrisant bien la durée de chacune des parties (introduction souvent longue)
- Placer la situation proposée en rapport à la situation de référence (place de la séance dans la séquence…)
- Définir plus précisément les modalités d'évaluation (critères de réussite, mesure des progrès)

- Développer des situations de retour en classe en lien avec l'activité APSA menée, proposer des liens transversaux et transdisciplinaires.

- Aborder la notion de continuité des apprentissages (le cahier EPS par exemple…)

Deuxième partie : dossier de 5 pages portant sur une mise en situation

1. **Exposé du candidat:**

- La problématique proposée est souvent une redite des questions posées. Il n'y que rarement une prise de distance pourtant appréciée par le jury.

- Les candidats ne font que rarement référence à leurs propres lectures ou aux textes fondateurs. Il est surprenant que les axes majeurs de la loi de refondation de l'école de 2013 restent inconnus pour certains.

- Quelques candidats ne se nourrissent pas suffisamment des documents fournis pour argumenter leur exposé.

- La connaissance du système éducatif et de ses enjeux est très inégale.

- En fin d'exposé, le candidat ne s'autorise pas à « ouvrir » le sujet et proposer des prolongements (continuité, changement de cycle …)

2. **Entretien avec le jury**

- L'entretien permet de constater une connaissance très inégale du système éducatif, des programmes et de la réglementation.

- Dans quelques cas, les textes réglementaires sont connus mais récités sans parvenir à en mesurer les enjeux.

- Les candidats utilisent quand ils le peuvent, les différentes expériences vécues, en revanche, ils ne font que rarement référence à des lectures personnelles.

- La continuité des apprentissages est rarement abordée (parcours de l'élève, PEAC…)

- Le travail en équipe est évoqué comme faisant partie intégrante du métier de l'enseignant mais reste à inscrire dans des actions spécifiques.

- La polyvalence de l'enseignant du premier degré est bien comprise.

- Bonne connaissance des partenaires de l'école, des intervenants et positionnement clair de l'enseignant en tant que responsable de la classe.

- Les questions posées par le jury visent à appréhender comment le candidat se projette dans l'exercice de sa future fonction.

3. **Conseils donnés aux candidats**

- Le candidat doit avoir conscience que le jury recherche au cours de l'épreuve à le visualiser en situation d'exercice.

- Il faut inviter les candidats à se positionner clairement comme futurs acteurs du système éducatif.

- Inciter les candidats à ouvrir leur réflexion au-delà du sujet proposé.

- Les jurys apprécient l'apport de références et expériences personnelles. Il est important d'apporter des réponses argumentées et étayées.

- Encourager le candidat à bâtir une problématique à partir des questions posées

4. Conseils d'ordre général pour l'ensemble de l'épreuve:

- Les candidats doivent se préparer psychologiquement à cette épreuve exigeante notamment dans la durée. Attention à une démobilisation ou à des manifestations d'exaspération ou d'agacement dans les dernières minutes. Il convient de veiller à la qualité de l'expression orale, du registre de langue, de la posture et de l'écoute.

- Les membres des commissions sont sensibles à la capacité du candidat à entrer dans l'échange et à exprimer sa motivation avec sincérité sans utiliser un langage prétentieux lié bien souvent à une connaissance très approximative des auteurs cités en référence.

- Le questionnement du jury cherche à valoriser les connaissances et la capacité d'analyse du candidat et non à le piéger. Les demandes de clarification ou de précision ne signifient pas que les propositions n'étaient pas pertinentes.

- Le tableau mis à disposition permet parfois de faire une présentation plus dynamique (recours à la schématisation) mais son utilisation n'a évidemment pas de caractère obligatoire.

- Les candidats s'attacheront à se positionner en tant que futurs professeurs des écoles tout au long de l'épreuve. Attention de ne pas considérer les éventuelles expériences de stages comme des modèles…Naturellement, ces expériences ne sont pas à négliger mais elles renvoient parfois à une vision parcellaire, locale, de l'Ecole. De la même manière, il faut prendre garde au regard porté sur l'école lié au propre parcours du candidat (souvent très réussi) et qui occulte de fait les situations des élèves en difficultés scolaires.

- Les candidats devront parfois répondre à un questionnement qui dépasse le dossier proposé et qui suppose d'avoir porté un réel intérêt au fonctionnement de l'Ecole et du système éducatif en général bien en amont de l'épreuve.

- Les candidats qui font le choix de présenter le concours privé devront s'informer sur les spécificités et les particularités liées à ces établissements (organigramme de l'école, instances…). Ils devront également anticiper des thématiques sociétales qui pourraient être abordées comme la laïcité à l'école par exemple.

- Les candidats devront être en mesure de témoigner dans leurs réponses des valeurs que l'Ecole s'attache à porter au quotidien (égalité des chances entre élèves, équité des territoires, respect des valeurs de la République…)

Quelques données statistiques sur l'oral 2

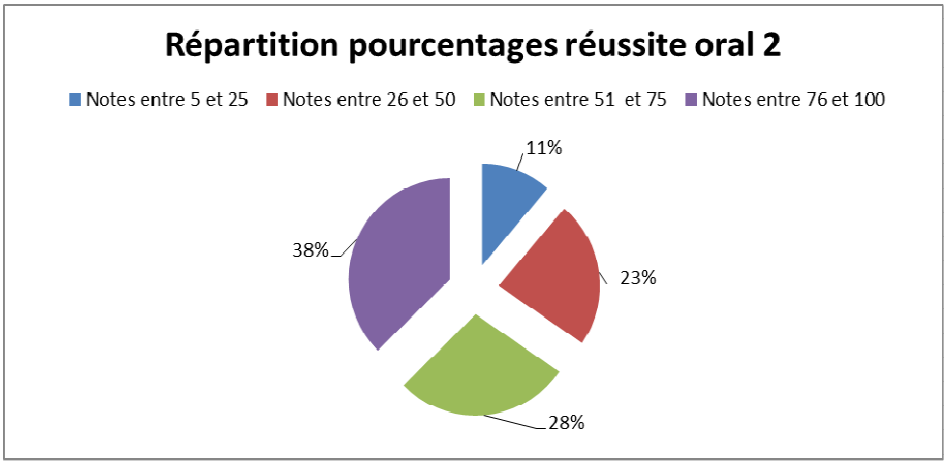

214 candidats reçus par les 10 commissions concours externe public

18 candidats ont obtenu la note maximale de 100

3 candidats ne se sont pas présentés devant leur commission

Concours externe public

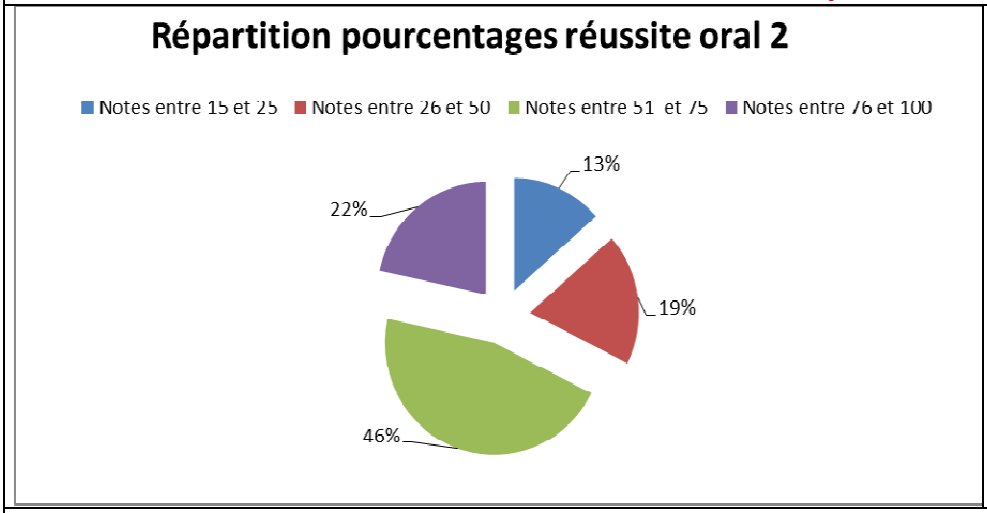

37 candidats reçus par les deux commissions concours privé

4 candidats ont obtenu la note maximale de 100

3 candidats ne se sont pas présentés devant leur commission

Concours privé

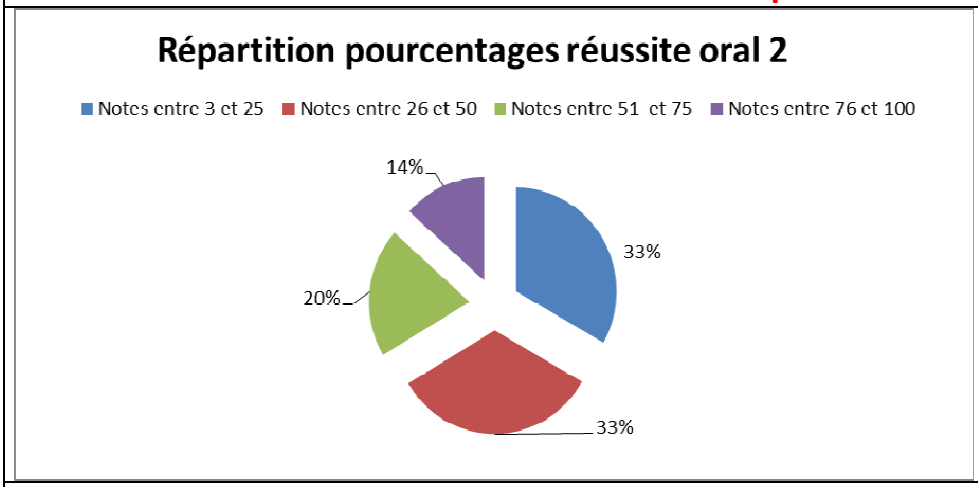

15 candidats reçus par la commission troisième concours

1 candidat a obtenu la note maximale de 100

Tous les candidats se sont présentés devant leur commission

Troisième Concours